

Les présentes Conditions Générales régissent les conditions d'utilisation de *Statut & Informations du Véhicule (Telemaintenance)* pour les *Clients* (consommateurs) ayant souscrit à ce *Service*.

1. PRESTATAIRE DE SERVICES

Les *Services* sont fournis par Opel Automobile GmbH, opérant en tant qu'Opel, ci-après désignée le « **Constructeur** », dont le siège social est établi Bahnhofspatz, 65423, Russelsheim am Main, Germany et par *PSA Automobiles S.A.*, société anonyme dont le siège social est établi 2/10 Boulevard de l'Europe, 78300 Poissy, France.

Nous Vous fournissons ces *Services* pour autant que vous acceptiez ces conditions générales.

2. DÉFINITIONS

« **Alerte** » : *Alerte* et informations associées, identifiée par les systèmes d'information du *Constructeur*, sur la base des informations techniques transmises depuis le *Boîtier Télématique* du *Véhicule*.

« **Boîtier Télématique** » : Unité montée sur le *Véhicule*, commercialisée en tant que Connect Box ou Connect SOS, y compris une carte SIM intégrée, et capable de transmettre les données du *Véhicule* nécessaires à la livraison du *Service*.

« **Client** » : *Client* consommateur propriétaire ou locataire d'un *Véhicule*, au titre d'une location avec option d'achat.

Technologie "Over the Air": Toute communication sans connexion réseau physique (par ex. GSM, 4G, wifi).

« **Service** » : *Service Statut & Informations du Véhicule (Telemaintenance)* fourni au *Client* par le *Constructeur*, tel que défini au point 3 ci-dessous.

« **Constructeur** » : Opel Automobile GmbH, dont le siège social est établi Bahnhofspatz, 65423, Russelsheim am Main, Germany opérant pour le compte du groupe de prestataires distribuant les *Véhicules* de Marque Opel en Europe (« Opel »).

« **Véhicule** » : *Véhicule* de marque Opel, techniquement éligible, commercialisé et immatriculé en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg et équipé de série ou en option d'un *Boîtier Télématique* compatible avec le *Service*.

3. DESCRIPTION DU SERVICE

Les informations techniques pertinentes seront transmises par le *Véhicule* au *Réparateur Agréé Opel* (« **Dealer** ») repris dans la section « **myDealer** » du compte myOpel du *Client*.

Si aucun *Dealer* n'est mentionné dans cette section, les informations techniques concernées seront transmises au *Dealer* revendeur initial (*Dealer b*), repris dans le contrat de vente du *Véhicule* neuf, signé par le *Client* lors de l'achat du *Véhicule* et/ou des *Services Opel Connect*. Le *Dealer* (a ou b) contactera le *Client* à partir des données mentionnées dans le compte personnel Opel Services Store du *Client* (nom, prénom, numéro de téléphone, numéro de contrat et/ou e-mail), afin de lui proposer un entretien préventif chez son *Réparateur Agréé* ou un rendez-vous lorsqu'un technicien est requis pour effectuer des travaux sur le *Véhicule*.

Ce rendez-vous est pris uniquement en consultation avec le *Client* et sera pris par un *Réparateur Agréé* établi en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg. Dans le cas où le *Véhicule* n'est pas en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg, mais dans un pays mentionné à l'article 4.3, le *Client* se verra proposer un rendez-vous à son retour en Belgique ou au Grand-Duché de Luxembourg ou sera invité à solliciter l'assistance routière.

Une *Alerte* est identifiée et décryptée à l'aide des informations techniques et des informations de géolocalisation transmises depuis le *Véhicule* par le *Boîtier Télématique* aux systèmes d'information du *Constructeur*.

Sur la base de ces informations, une *Alerte* peut être donnée pour les catégories d'équipements suivantes :

- Système d'entretien du *Véhicule* (tel que: témoin de maintenance) et kilométrage réel ;
- Systèmes de sécurité (tels que: airbags) ;
- Systèmes d'assistance à la conduite (tels que: ESP) ;
- Groupe motopropulseur (y compris le moteur) ;
- Système de freinage (tel que: ABS) ;
- Niveaux de liquides (tels que: niveau d'huile).

Si un équipement d'une de ces catégories n'est pas installé ou techniquement

incapable d'émettre une *Alerte* de son fait ou de celui du *Véhicule*, aucune *Alerte* ne peut être reçue pour l'équipement en question.

Le kilométrage informé lors de la transmission du *Véhicule* au *Constructeur* sera communiqué au *Dealer* a ou b et sera utilisé pour prévoir les réparations requises au *Véhicule* telles qu'inspections, tests sécuritaires annuels du *Véhicule* ou échéances liées à la courroie de transmission.

Les *Alertes* et informations associées ne couvrent pas la totalité des dysfonctionnements susceptibles d'affecter le fonctionnement du *Véhicule*. Ces données sont limitatives et doivent être utilisées en complément, sans les remplacer, des contrôles réguliers du *Véhicule*. Il incombe au *Client* de surveiller et d'entretenir le *Véhicule* conformément aux lois et réglementations en vigueur.

3.1 – Évolution du contenu des Services

Le *Constructeur* peut proposer des modifications aux *Services*. L'accès à ces modifications et mises à jour peut éventuellement être subordonné à l'acceptation expresse par le *Client* d'une nouvelle version des présentes conditions générales de vente et d'utilisation.

Les *Clients* sont informés du fait que les *Services* peuvent être modifiés en cas de modification de la réglementation ou de la législation qui l'exigerait.

Si *Vous* souhaitez entreprendre toute autre utilisation licite d'un *Service* qui *Vous* semble ne pas être référencée, veuillez *Nous* consulter au préalable afin de vérifier qu'une telle utilisation est expressément autorisée, afin d'éviter que *Vous* encouriez une responsabilité à notre égard pour une utilisation potentiellement interdite.

3.2 – Activation automatique de la connexion de communication réseau

Après que le *Client* se soit abonné à un *Service* en ligne fourni par le *Constructeur* (tel que le *Service*), une connexion de communication réseau est établie et maintenue entre le *Véhicule* et le serveur de gestion dédié de l'appareil afin de partager les informations requises pour le ou les *Service(s)* en ligne. Dans la plupart des cas, la liaison de communication réseau est automatiquement activée mais, dans certains cas, un *Dealer* du réseau du *Constructeur* du *Véhicule* doit effectuer physiquement une opération d'activation. Veuillez contacter le Centre de Relations Clientèle (dont les coordonnées figurent à l'article 12 ci-dessous) pour plus d'informations.

Si le *Client* souhaite contrôler le partage des données, il peut à tout moment choisir de restreindre le partage des données pertinentes, y compris le partage des données de géolocalisation, en modifiant les paramètres de confidentialité concernés du *Véhicule*. La façon dont ces paramètres de confidentialité concernés peuvent être modifiés dépend de l'équipement du *Véhicule*. Reportez-Vous au Manuel d'Utilisation du *Véhicule* ou contactez le Centre de Relations Clientèle (dont les coordonnées figurent à l'Annexe 1 ci-dessous) pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le *Client* choisit de restreindre le partage de données, notamment le partage de données de géolocalisation, cela peut limiter la livraison du *Service*.

Les paramètres de confidentialité n'affectent pas le partage des informations nécessaires à la connexion, à la gestion des appareils, aux mises à jour logicielles et micro logicielles, ni à la gestion des codes d'erreur.

Le *Client* s'engage à informer les personnes utilisant le *Service* ou présentes dans le *Véhicule* que des données (notamment des données de géolocalisation) sont collectées et partagées. Le *Client* est informé qu'il est responsable de la suppression de toutes les données le(s) concernant et qu'il a entrées et stockées dans le système du *Véhicule*.

4. CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA REMONTÉE DES ALERTES

4.1 – Délai d'activation

Le *Service* sera activé dans les 9 (neuf) jours suivant la date d'abonnement du *Client* au *Service* et après la configuration à distance à partir du *Véhicule*. Pendant cette période de configuration, le *Client* doit utiliser le *Véhicule* régulièrement pendant au moins 3 (trois) jours dans une zone couverte par le réseau d'un opérateur de téléphonie mobile. Le *Client* doit fournir au *Constructeur* un numéro de téléphone valide pour activer le *Service*.

4.2 – Conditions de fonctionnement

Les *Alertes* et informations techniques du *Véhicule* ne peuvent être transmises que si les conditions suivantes sont remplies :

- Le moteur du *Véhicule* doit être en marche et le *Véhicule* doit se trouver dans une zone de couverture par un opérateur de téléphonie mobile (sans que des limitations techniques, atmosphériques ou topographiques ne viennent perturber ladite couverture) ;

- Si le moteur ne tourne pas ou si le *Véhicule* ne se trouve pas dans une zone couverte par le réseau d'un opérateur de téléphonie mobile, l'information est acquise et renvoyée lors du prochain démarrage du moteur dans une zone couverte par le réseau d'un opérateur de téléphonie mobile ou lorsque le *Véhicule* pénètre à nouveau dans une zone couverte par le réseau d'opérateur de téléphonie mobile ;
- Le *Boîtier Télématique* ou les organes nécessaires au fonctionnement du *Boîtier Télématique* ne peuvent avoir été endommagés à la suite d'un accident, d'un vol ou de tout autre événement;
- Le *Client* a allumé le téléphone (avec le numéro fourni par le *Client* au *Constructeur*) et est connecté au réseau téléphonique.

4.3 – Territorialité

Sous réserve de couverture par le réseau d'un opérateur de téléphonie mobile et de systèmes satellitaires de géolocalisation dans la zone dans laquelle il se trouve, les informations techniques et de géolocalisation nécessaires à la détection et à la contextualisation des *Alertes*, ne peuvent être transmises par le *Véhicule* que dans les pays suivants : France, Espagne, Portugal, Benelux, Pays-Bas, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Pologne, Tchéquie, Slovaquie, Danemark, Royaume Uni, Suède, Norvège.

5. DURÉE DU SERVICE

Le *Service* est fourni par le *Constructeur* à partir du début de la période d'activation (tel que décrit dans l'article 4.1 ci-dessus) pour une période de 3 (trois) ans à compter du premier jour de la période de garantie *Constructeur* du *Véhicule* neuf, telle qu'indiquée sur le certificat d'immatriculation.

Durant cette période de 3 (trois) ans, le *Service* sera automatiquement résilié si le(s) réseau(x) de communication qui le supporte(nt) n'est / ne sont plus disponible(s) ou saturé(s) suite à la désactivation du réseau 2G et/ou 3G du fait des opérateurs de télécommunications. Cette résiliation sera communiquée sur les sites du *Constructeur* dans un délai minimal de 30 (trente) jours avant le terme du *Service*.

Si le *Service* n'est pas résilié anticipativement du fait des conditions décrites ci-dessus, il peut être prolongé pour une période indéterminée au-delà des 3 (trois) ans initiaux et le *Constructeur* pourra le résilier quels qu'en soient le moment et la motivation. Cette résiliation sera communiquée sur les sites du *Constructeur* dans un délai minimal de 30 (trente) jours avant le terme du *Service*

Durant sa période de validité:

- Le *Service* peut être modifié, y compris à distance, pour y apporter des adaptations consécutives à une évolution réglementaire ou légale ainsi que pour incorporer des *Alertes* supplémentaires, découlant d'adaptations techniques ou de l'évolution des attentes globales des *Clients* ;
- Le *Prestataire* peut également décider de retirer le *Service* pour l'inclure dans un nouveau *Service* ;
- Dans ce cas, il peut être nécessaire que le *Client* approuve une nouvelle version correspondante des Conditions Générales d'Utilisation avant de pouvoir utiliser le *Service* modifié ou le nouveau *Service* dans lequel ce *Service* est inclus.

6. LIMITATIONS – RESPONSABILITÉ

6.1 – Limitations du Service

Les *Alertes* et informations associées ne couvrent pas la totalité des dysfonctionnements et organes mais seulement les *Alertes* pouvant être déclenchées à partir des catégories d'équipements énumérées au paragraphe 2 ci-dessus, et sous réserve que ces équipements le permettent techniquement, en fonction du modèle et de la finition du *Véhicule*.

La détection des *Alertes* et la prise de contact associée sont réalisées uniquement à titre indicatif limitatives et ne doivent pas remplacer les contrôles réguliers du *Véhicule*. Leur existence ne dispense pas l'utilisateur du *Véhicule* :

- De respecter les prescriptions figurant dans le Manuel d'Utilisation du *Véhicule*;
- De prêter attention au kilométrage apparaissant au compteur du *Véhicule*, à l'écoulement du temps, aux *Alertes* apparaissant sur le tableau de bord du *Véhicule*, au niveau des liquides, à l'état du *Véhicule* et à tout autre indice de panne ou de problème technique, et d'en tirer toutes les conséquences appropriées et notamment de faire réaliser les interventions techniques nécessaires. Nous ne pouvons nous engager sur l'état général du *Véhicule* et il vous incombe de surveiller et d'entretenir le *Véhicule* conformément aux lois et réglementations en vigueur.

La couverture réelle des réseaux de téléphonie mobile, la topographie du lieu et les conditions atmosphériques peuvent, en certains lieux et à certains moments, impliquer une limitation à l'exploitation du *Service*, échappant à tout contrôle du *Constructeur*.

Sans préjudice aux provisions de l'article 5 (Durée du *Service*), la performance des *Services* peut être affectées si le(s) réseau(x) de communication qui les supporte(nt) saturé(s) suite à la désactivation du réseau 2G et/ou 3G du fait des opérateurs de téléphonie mobile.

6.2 – Responsabilité

Le *Client* est responsable de l'utilisation du *Service* et, de ce fait, assume seul l'entière responsabilité de toute violation des droits des tiers et, notamment, mais sans s'y limiter, de toute violation des libertés individuelles ou de la vie privée qui pourrait résulter de l'utilisation du *Service* par lui-même ou les utilisateurs du *Véhicule*.

Le *Constructeur* n'engage aucune responsabilité en cas d'utilisation du *Service* contraire aux lois du pays dans lequel il est utilisé ou en cas d'utilisation incorrecte ou injustifiée du *Service* par le *Client* ou par des tiers.

Le *Constructeur* n'engage aucune responsabilité pour l'exactitude des informations transmises dans le cadre des *Service*

De même, le *Constructeur* n'engage aucune responsabilité pour toute interruption des réseaux de communication permettant l'accès au *Service*, de l'indisponibilité totale ou partielle du *Service* du fait d'un opérateur de téléphonie mobile, ou des problèmes liés à la sécurité des transmissions du fait de l'opérateur de téléphonie mobile.

De même, le *Constructeur* n'engage aucune responsabilité en cas de dommage total ou partiel ou de destruction du *Boîtier Télématique* et de ses composants à la suite d'un accident ou d'un autre événement. Le *Constructeur* ne sera pas responsable si le numéro de téléphone fourni par le *Client* n'est pas valide, ne fonctionne pas, ou si le *Service* de messagerie est saturé, ce qui empêche l'appel d'être reçu.

7. FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne sera considérée comme agissant en violation du présent *Contrat*, ni responsable d'un retard ou d'un défaut dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations au titre du présent *Contrat* si ce retard ou ce défaut résulte d'un cas de force majeure.

Qu'ils soient retenus ou non comme cas de force majeure par les juridictions belge et luxembourgeoise, les événements suivants seront expressément considérés comme cas de force majeure :

- Un ordre des autorités publiques imposant la suspension totale ou partielle des prestations de l'opérateur de téléphonie mobile supportant les *Services* ; ou
- Un dysfonctionnement partiel ou total résultant de perturbations ou d'interruptions des moyens de communication fournis par les opérateurs de téléphonie mobile supportant les *Services* ; ou
- Les conflits collectifs du travail chez le *Constructeur* ou ses fournisseurs.

8. DÉSACTIVATION - RÉILIATION ANTICIPÉE DU SERVICE

Les *Clients* qui sont des consommateurs ont le droit de se rétracter du *Contrat* souscrit en ligne sur le *Connect Store* dans les 14 (quatorze) jours à compter du jour de la conclusion du *Contrat* sans donner de raison. Le délai de rétractation expire après 14 (quatorze) jours à compter du jour de la conclusion du *Contrat*, tel que décrit à l'article 7 ci-dessus.

Pour exercer son droit de rétractation, le *Client* doit informer le *Constructeur* (voir les détails à l'article 12 ci-dessous) de sa décision de se rétracter du *Contrat* par une déclaration écrite claire et non-équivoque (par exemple, une lettre envoyée par la poste ou un courrier électronique). Le *Client* peut utiliser le formulaire de rétractation figurant à l'Annexe 2, mais il n'est pas obligatoire d'utiliser ce formulaire. Pour respecter le délai de rétractation, le *Client* doit envoyer sa communication concernant l'exercice de son droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation, le cachet de la poste faisant foi.

Le *Constructeur* se réserve le droit de mettre un terme au *Service* à distance dans les cas suivants :

- Le *Client* n'utilise pas l'option d'achat du *Véhicule* après l'expiration du bail;
- Le *Véhicule* est transféré ou revendu par le *Client*;
- Le *Véhicule* a été détruit;
- Le *Véhicule* a été volé ou a été impliqué dans un accident, ce qui a entraîné la radiation du *Véhicule*;

- Le *Client* est appelé par ou au nom du *Constructeur* en réponse à une *Alerte* au numéro de téléphone le plus récent fourni par le *Client* au *Constructeur* et le destinataire de l'appel informe l'appelant qu'il n'est plus le propriétaire ou le détenteur du *Véhicule*.

Le *Client* informera le *Constructeur* de l'existence de l'un quelconque des événements ci-dessus en contactant le Centre de Relations Clientèle (dont les coordonnées figurent à l'Annexe 1 ci-dessous) pour désactiver le *Service*.

Si le *Client* n'informe pas le *Constructeur* du transfert ou de la revente du *Véhicule*, il accepte que le *Constructeur* désactive le *Service* à tout moment.

En outre, si le *Client* ne souhaite plus utiliser le *Service*, le *Client* peut à tout moment demander la désactivation du *Service* en contactant le Centre de Relations Clientèle (dont les coordonnées figurent à l'Annexe 1 ci-dessous). La désactivation du *Service* à distance ne se produit pas immédiatement et il peut y avoir un délai entre la réception d'une demande de désactivation et la désactivation réelle.

Dans la mesure permise par la loi et sauf interdiction légale, *Nous Nous* réservons le droit de mettre fin à votre participation ou à votre accès à tout ou partie des *Services* et au présent *Contrat* si *Vous* avez violé le présent *Contrat*. Par exemple, *Nous Nous* réservons le droit de résilier le présent *Contrat* immédiatement si : (i) *Vous* violez une obligation découlant du présent *Contrat* ; (ii) une personne ou une partie agissant par, pour ou de concert avec *Vous* pose un acte incompatible avec le présent *Contrat* ; (iii) *Vous Vous* engagez dans, encouragez ou participez à une conduite illégale, trompeuse ou frauduleuse de quelque manière que ce soit en rapport avec le présent *Contrat* ou l'un des *Services*.

En cas de résiliation ou à l'expiration du présent *Contrat*, le *Client* doit cesser immédiatement l'utilisation des *Services* dont sa licence d'utilisation est immédiatement et automatiquement résiliée. Toute provision du présent *Contrat* qui, de par sa nature, perdure au-delà de la résiliation ou de l'expiration, perdurera au-delà de la résiliation ou de l'expiration du présent *Contrat*.

9. DYSFONCTIONNEMENT DU SERVICE

Si le *Client* constate un dysfonctionnement dans le fonctionnement du *Service*, il doit immédiatement contacter le Centre de Relations Clientèle (dont les coordonnées figurent à l'Annexe 1 ci-dessous).

10. MISES À JOUR DU GESTIONNAIRE DE DISPOSITIFS À DISTANCE ET DU LOGICIEL ET DU MICROLOGICIEL À DISTANCE

En tant que partie intégrante du *Service* lié à la mise en œuvre du présent *Contrat*, la gestion des dispositifs nécessaires et les mises à jour logicielles et micro logicielles nécessaires liées au logiciel et micro logiciel pour le *Service* en ligne susmentionné sont effectuées à distance, notamment en utilisant la *technologie "Over the Air"*.

Pour ce faire, une connexion radio sécurisée est établie entre le *Véhicule* et le serveur de gestion de l'appareil chaque fois que l'allumage est activé et lorsqu'un réseau de téléphonie mobile est disponible. En fonction de l'équipement du *Véhicule*, la configuration de connexion doit être réglée sur "Véhicule connecté" afin d'établir la connexion réseau radio.

Si un abonnement valide pour le *Service* en ligne est fourni ou non, la sécurité des produits ou la gestion des dispositifs liés à la sécurité des produits et les mises à jour des logiciels et micro logiciels seront effectuées lorsque cela est nécessaire pour se conformer à une obligation légale à laquelle le *Constructeur* du *Véhicule* concerné est soumis (p. ex., responsabilité du produit, réglementation concernant les appels électroniques) ou, si nécessaire, pour protéger les intérêts vitaux des utilisateurs et des passagers concernés du *Véhicule*.

L'établissement d'une connexion réseau radio sécurisée et les mises à jour à distance connexes ne sont pas affectées par les paramètres de confidentialité et ne sont en principe exécutées qu'après initiation par l'utilisateur du *Véhicule* suite à une notification en ce sens.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le *Constructeur* (ou ses sociétés affiliées) et ses fournisseurs restent seuls titulaires de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle relatifs au *Service*.

Le *Constructeur* concède au *Client* une licence d'utilisation des *Services*. Cette licence est concédée pour toute la durée de souscription au *Service*.

12. DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont régies par le droit belge. En cas de litige entre les parties, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions, celles-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable. A défaut d'accord amiable, si le *Client* est un commerçant, seules seront compétentes les juridictions

dont dépend le siège social du *Vendeur*. Si le *Client* est non commerçant, le choix de la juridiction compétente se fera selon les règles des droits communs belge et luxembourgeois.

13. CENTRE DE RELATIONS CLIENTÈLE

Le *Client* peut s'adresser au Centre de Relations Clientèle (dont les coordonnées figurent à l'Annexe 1 ci-dessous) pour demander des informations au sujet du *Service* ou formuler une plainte à son endroit.

Le *Constructeur* s'engage à répondre aux questions et aux plaintes du *Client* sous un délai raisonnable et de sorte qu'il soit raisonnablement en mesure de résoudre le problème.

ANNEXE 1
STATUT & INFORMATIONS DU VÉHICULE (TELEMANTENANCE)
DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ

Pour la livraison du *Service de Statut & Informations du Véhicule (Telemaintenance)*, vos données personnelles seront traitées par *Opel Automobile GmbH*, dont le siège social est *Bahnhofplatz, 65423, Russelsheim am Main, Germany* et *PSA Automobiles S.A.*, dont le siège social est établi *2/10 Boulevard de l'Europe, 78300 Poissy, France* en tant que responsables du traitement.

Nous traitons vos données personnelles en tant que responsable du traitement aux fins suivantes sur la base juridique suivante.

DONNÉES [les données marquées* sont obligatoires]	FINALITÉ(S)	BASE JURIDIQUE
1. Prénom*, nom de famille*, adresse électronique*, numéro de téléphone*, numéro d'identification du Véhicule (VIN)*, numéro de contrat*, début et fin du Service (durée).	Activation et gestion de la Prestation.	Article 6(1)(1b) du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
2. Données de diagnostic et d'entretien (comme la date ou le kilométrage pour le prochain Service, les niveaux de liquide, l'état de l'airbag et de la ceinture de sécurité), kilométrage, données de géolocalisation.	Fourniture du Service (interprétation des avertissements de diagnostic et de maintenance, prévisions de maintenance, etc.).	Art. 6 (1)(1b) RGPD
3. VIN*, adresse IP*, numéro de carte IMEI/SIM*, numéro de certificat*, ID du Service*, liste des calculateurs* concernés, état du logiciel et du micrologiciel*, version du matériel*, reconnaissance par l'utilisateur et/ou propriétaire du Véhicule*, résultat (réussite/échec) de gestion de dispositifs distants ou de mise à jour de logiciels/micrologiciels distants*.	Connexion des canaux entre le Véhicule et le serveur de gestion des appareils, gestion des appareils à distance et mises à jour des logiciels et micrologiciels à distance.	Art. 6 (1)(1b) RGPD
4. VIN*, adresse IP*, numéro de carte IMEI/SIM*, numéro de certificat*, ID du Service*, liste des calculateurs* concernés, état du logiciel et du micrologiciel*, version du matériel*, reconnaissance par l'utilisateur et/ou propriétaire du Véhicule*, résultat (réussite/échec) de gestion de dispositifs distants ou de mise à jour de logiciels/micrologiciels distants*.	Connexion des canaux entre le Véhicule et le serveur de gestion des appareils, gestion des appareils à distance et mises à jour des logiciels et micrologiciels à distance.	Art. 6 (1)(1c) RGPD of – si applicable - Art. 6 (1)(1d) RGPD
5. VIN, données de diagnostic et de maintenance, état du logiciel et du micrologiciel, version du matériel, spécifications de produit et de maintenance connexes.	Surveillance des produits et de la maintenance, responsabilité des produits et Services (en combinaison avec le contrôle de la qualité/l'assurance de la qualité) et rappels potentiels.	Art. 6 (1)(1c) RGPD
6. VIN, données de diagnostic et de maintenance, état du logiciel et du micrologiciel, version du matériel, spécifications du produit et de la maintenance touchées (toutes anonymisées).	Amélioration des produits et Services, amélioration de la qualité, actions préventives, actions d'amélioration, développement continu des Services et produits (information sur l'usure et le vieillissement, diagnostic et réparations), également en combinaison avec le contrôle de la qualité / assurance de la qualité.	Art. 6 (1)(1f) RGPD L'intérêt légitime du <i>Constructeur</i> et/ou du prestataire de Services à améliorer ses produits et Services.
7. VIN, données de diagnostic et d'entretien, données de géolocalisation.	Anonymisation des données afin de pouvoir accéder à l'utilisation de l'information anonymisée pour un traitement ultérieur.	Art. 6 (1)(1f) RGPD L'intérêt légitime du <i>Constructeur</i> du Véhicule et/ou du prestataire de Services à anonymiser les données afin de les utiliser à des fins statistiques.

Les éléments de données marqués d'un * ci-dessus sont requis et contractuellement requis. Si *Vous* ne fournissez pas ces informations, *Nous* ne serons pas en mesure de fournir le *Service* pertinent.

Les nom, prénom, e-mail, VIN et numéro de *Contrat Opel Connect* sont obtenus des bases de données *Clients OpelConnect* et *myOpel*, propriété de *PSA Automobiles S.A.*, dont le siège social est établi *2/10 Boulevard de l'Europe, 78300 Poissy, France* afin de vous fournir le *Service* après souscription à *MyOpel* et/ou *OpelConnect*.

Géolocalisation

Vous pouvez modifier les paramètres de confidentialité pour désactiver le système de géolocalisation du *Véhicule* en pressant simultanément pendant moins d'une seconde les boutons noir du *Service* et SOS. Si le *Véhicule* est équipé d'un *Système de Navigation*, *Vous* pouvez modifier la confidentialité à partir du menu paramètre de l'écran tactile.

Vous *Vous* engagez, sous votre seule responsabilité, à informer toute personne utilisant le *Véhicule* ou voyageant comme passager dans le *Véhicule* de la collecte et de la divulgation des données de géolocalisation.

Les données contractuelles ci-dessus sont conservées pendant 10 (dix) ans après la résiliation du *Contrat*. Les données visées au paragraphe 2 utilisées pour calculer les messages de diagnostic et d'*Alertes*, y compris les données de géolocalisation, sont conservées pour une durée maximale de 6 (six) mois. Les données visées aux points 3 et 4 sont conservées pendant 10 (dix) ans à compter de la fin de la relation contractuelle. Les données visées au point 5 sont conservées pendant une période active de 5 (cinq) ans (19 ans). Les données visées au paragraphe 6 sont conservées pendant 7 (sept) ans. Les données communiquées au *Dealer Opel* préféré, tel que décrit à l'article 3 des conditions générales, seront effacées après 4 (quatre) semaines.

Vos renseignements personnels seront communiqués aux parties suivantes aux fins suivantes :

DONNÉES	FINALITÉ(S)	DESTINATAIRE(S)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéro de téléphone* ; ▪ VIN* ; ▪ Données de diagnostic et de maintenance* ; ▪ Kilométrage* ; ▪ Numéro de Contrat OpelConnect*. 	Abonnement au Service, envoi d'avertissements de diagnostic et de maintenance, gestion du Service.	<p><u>Prestataire Services IT</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ IBM GBS France, 17 Avenue de l'Europe, 92275 Bois-Colombes, France.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom* ; ▪ Prénom* ; ▪ e-mai* ; ▪ numéro de téléphone* ; ▪ VIN* ; ▪ Données de diagnostic et de maintenance* ; ▪ Kilométrage* ; ▪ Numéro de Contrat OpelConnect* ; ▪ Dealer Opel préféré du compte Web/App myOpel ou Dealer revendeur initial*. 	Suivi des activités avec le Client sur la base des alertes de diagnostic et de maintenance, des prévisions de maintenance.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Votre Dealer Opel préféré du compte Web/App myOpel ou Dealer revendeur initial ; ▪ Le Prestataire de Service respectif de votre Dealer Opel préféré ou Dealer revendeur initial ; ▪ Fair Computer Systems, Ostendstr. 132, 90482 Nürnberg, Germany.
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nom* ; ▪ Prénom* ; ▪ e-mai* ; ▪ numéro de téléphone* ; ▪ VIN* ; ▪ Numéro de Contrat OpelConnect* ; ▪ Dealer Opel préféré du compte Web/App myOpel ou Dealer revendeur initial*. 	Gestion du Service, affichage des données de service, notification des Alertes de diagnostic et de maintenance.	<p>Nous partageons les données à caractère personnel aux prestataires de Services IT concernés, engagés pour assurer le traitement des finalités citées, en particulier à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Caggemini (Caggemini Technology Services, 5/7 rue Frédéric Clavel, 92287 Suresnes Cedex, France), qui recoure à d'autres (su)contractants établis en dehors de l'Espace Économique Européen (EEE) et ainsi dans un pays ne disposant pas d'un niveau de protection des données adéquat. Il n'existe pas de décision de la Commission européenne sur l'adéquation, mais des garanties appropriées ont été mises en place, qui sont dans le cas présent les Règles d'Entreprise Contraignantes (BCR) respectives. <p><u>Pour en obtenir une copie, veuillez cliquer sur le lien suivant :</u> https://www.caggemini.com/resources/caggemini-binding-corporate-rules/</p>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ VIN* ; ▪ Données de diagnostic et de maintenance* ; ▪ État du logiciel et du micrologiciel* ; ▪ Version du matériel* ; ▪ Spécifications de produit et de maintenance concernées (toutes anonymisées). 	Amélioration des produits et Services, amélioration de la qualité, actions préventives, actions d'amélioration, développement continu des Services et produits (information sur l'usure et le vieillissement, diagnostic et réparations), également en combinaison avec le contrôle de la qualité / assurance de la qualité.	<p>Nous partageons les données à caractère personnel aux prestataires de Services(-IT) concernés mentionnés ci-dessus, engagés pour assurer le traitement des finalités citées, ainsi qu' à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peugeot Citroen DS Maroc, Sidi Maarouf Business Center, 1100 Boulevard Al Quods, Casablanca Nearshore Park shore 22 - 20270, Sidi Maarouf, qui est établi au Maroc et donc en dehors de l'Espace Économique Européen (EEE) et ainsi dans un pays ne disposant pas d'un niveau de protection des données adéquat. Il n'existe pas de décision de la Commission européenne sur l'adéquation, mais des garanties appropriées ont été mises en place, qui sont dans le cas présent les Règles d'Entreprise Contraignantes (BCR) respectives. <p><u>Pour en obtenir une copie, veuillez envoyer un courrier à :</u> PSA AUTOMOBILES S.A. Centre de Relations Clientèle Case Courrier YT 227 2/10 Boulevard de l'Europe 78092 Poissy France</p>

Vos droits

En tant que personne concernée, Vous disposez d'un droit d'accès, droit de rectification, droit de suppression (droit à l'oubli), droit de restriction du traitement des données, droit à la portabilité des données, droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel en vertu de l'article 6 (1e) ou (1f) du RGPD ou lorsque des données à caractère personnel sont traitées à des fins de marketing direct conformément au droit applicable.

Veillez noter que les droits susmentionnés sont restreints par la loi et que Nous devons les respecter uniquement sous certaines conditions.

Si Vous souhaitez faire valoir les droits mentionnés ci-dessus, veuillez Nous contacter à l'adresse privacyrights@opel.com.

Vous pouvez également déposer une plainte auprès de l'Autorité de Protection des données. Pour exercer ce droit (Art. 77 RGPD), veuillez contacter :

<p><u>Pour la Belgique</u> <u>Autorité de protection des données</u> Rue de la Presse, 35 1000 Bruxelles Belgique <u>Téléphone:</u> +32 (0)2 274 48 00 +32 (0)2 274 48 35 <u>e-mail</u> # Global: contact@apd-qba. # Délégué à la protection des données: dpo@apd-qba.be <u>Ou par internet à l'adresse suivante :</u> https://www.autoriteprotectiondonnees.be/</p>	<p><u>Pour le Luxembourg</u> <u>Commission nationale pour la protection des données</u> 15, Boulevard du Jazz L-4370 Belvaux Grand-Duché de Luxembourg <u>Téléphone:</u> (+352) 26 10 60 -1 <u>Ou par internet à l'adresse suivante :</u> https://cnpd.public.lu/</p>
---	---

Nous contacter

OPEL AUTOMOBILE GMBH

Bahnhofplatz

65423 Russelsheim am Main

Germany

Téléphone: +49 (0)6142 – 911 9800

e-mail: kontakt@opel-infoservice.de

Les noms des membres de la direction sont disponibles à cette adresse: <http://www.opel.de/tools/impressum.html>

PSA AUTOMOBILES S.A.

2/10 Boulevard de l'Europe

78300 Poissy

France

Les noms des membres de la direction sont disponibles à cette adresse: <https://www.groupe-psa.com/en/automotive-group/governance>

Contacter le responsable du traitement des données :

OPEL AUTOMOBILE GMBH

Datenschutzbeauftragter

Bahnhofplatz

65423 Russelsheim am Main

Germany

e-mail: datenschutz@opel.com

PSA AUTOMOBILES S.A.

Délégué à la protection des données

Case Courrier YT238

Boulevard de l'Europe, 2-10

78300 Poissy

France

Veillez consulter notre Mentions légales pour plus de détails sur l'entreprise.

ANNEXE 2
FORMULAIRE DE RÉTRACTATION EN CAS DE CONCLUSION DU CONTRAT EN LIGNE

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire, uniquement si *Vous* souhaitez *Vous* rétracter du *Contrat*, par internet ou par courrier postal, au Centre de Relations Clientèle concerné dont les coordonnées figurent à l'Annexe 1 du *Contrat*.

A l'attention du Centre de Relations Clientèle concerné.

Par la présente, je notifie vouloir me rétracter du *Contrat* conclu pour la fourniture de *Services* en ce qui concerne le *Service* suivant (rayez la mention inutile):

- e-Remote Control*
- Navigation Connectée*
- Navigation Connectée et Services d'Alerte (ensemble), offerts conjointement*
- Services d'Alerte (comme option)*
- Statut & Informations du Véhicule [Telemaintenance]*

Commandé le : ___ / ___ / _____

Nom et Prénom du Client : _____

Adresse du Client : _____

Numéro de châssis VIN (*) : - - - - - [17 positions]

Le : ___ / ___ / _____

Signature : [seulement si ce formulaire est adressé au format papier]

(*) Les informations annotées d'un astérisque sont optionnelles.